

Olympic Cycliste Locminé
De la Formation à la Compétition

DIMANCHE 24 MARS 2019



2018 : Vainqueur – Enzo BERNARD (Vendée U Pays de Loire)

L'OLYMPIC CYCLISTE DE LOCMINE VOUS PRESENTE

LA 40^{ème} FLECHE DE LOCMINE
SOUVENIR HENRI LE BRAS

**EPREUVE FEDERALE
ELITE NATIONALE 1-2**



OLYMPIC CYCLISTE LOCMINE
De la Formation à la Compétition

LES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

☐ DIRECTION :

Co-Présidents :	Raymond LAUDRIN (06.87.76.52.31) Arnaud Robin (06.09.38.57.94)
Secrétaires :	Stéphane LE CLAINCHE (06.89.33.39.49) Jacques LE BELLEGO (06.32.80.87.30)
Trésorier :	Bernard GUILLEMOT (07.63.12.56.56)

☐ COLLEGE DES ARBITRES :

Président du Jury :	Yann ROBIC
Arbitre Titulaires 1 :	Philippe CESCATTI
Arbitre Titulaires 2 :	Guy AUFFRET
Juge à l'arrivée :	Carole DAGORNE
Arbitre Moto 1 :	Valériane MOSIN
Arbitre Moto 2 :	Anne MASSE

☐ ORGANISATION :

Animateur :	Christian JOSSO
Circuit itinéraire :	Joël LE YONDRE (06.50.34.70.95)
Moto-Info :	Sébastien GUILLANIC
Ardoisier :	Christian LE BELLEGO
Médecin :	Dr Caroline COLOMB
Liaison Radio VHF :	HERMINE SERVICE COURSE
Motos Sécurités :	MAS 56
Classements Grimpeurs et Primes :	Arbitres
Podium :	Jean-Luc Le Texier
Vidéo Finish :	André COUE
Responsable Dossards :	Arnaud Robin
Responsables Départ :	Robert CORFMAT, Dominique LORIC
Rédaction Classement Informatique :	Amélie LORIC
Voiture neutre n° 1 :	Stéphane Le Clainche
Voiture neutre n° 2 :	Luc Ménahèze
Voiture neutre n° 3 :	Franck Le Bras
Ambulance :	Ambulance RAULT

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Flèche de Locminé est organisée par l'OC Locminé sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 24 mars 2019.

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Fédérale Elite Nationale1 et 2.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- Equipes Continentales UCI Françaises ;
- Equipes Nationales* ;
- Equipes étrangères régionales et de clubs* ;
- Equipes FFC : coureurs 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
 - Pôle ;
 - Equipes de Division Nationale, Nationale Espoirs et Nationale 2 ;
 - Equipes des comités régionaux
 - Equipes des comités départementaux
 - Equipes de clubs

* un maximum de 3 équipes étrangères sera autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, étant donné que la participation individuelle est admise, le nombre de coureurs par équipes est limité à 12, une tolérance étant toutefois admise.

ARTICLE 4. PERMANENCE

DE 12H15 A 12H30 : REUNION DU COLLEGE ARBITRES

La permanence de départ se tient, le dimanche 24 mars de 12 h à 13 h 15 à la Médiathèque - Place Anne de BRETAGNE

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 12 h 30 et aura lieu à la Médiathèque - Place Anne de BRETAGNE.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la radio VHF fréquence 157,4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 véhicules :

- Voiture neutre n° 1 : Peugeot
- Voiture neutre n° 2 : Peugeot
- Voiture neutre n° 3 : Peugeot

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

Classement Meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur sera établi sur 4 grimpeurs à savoir :

- Km 14 lieu dit ST Fiacre en Radenac.
- Km 52,50 à l'entrée de ST Jean Brévelay.
- Km 80 à l'entrée de Chanticoq.
- Km 105,50 2ème passage au podium.

Points attribués à chaque classement : 6, 4, 2 et 1 pts au 4 premiers coureurs.

Dotations : **1) 80 €**

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par leur nombre de 1ère place, de 2ème place, de 3ème place et en dernier recours, à l'aide du dernier classement au 2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- Classement Final : Grille 1220/20

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
246	183	146	122	98	85	67	55	37	24	21	20	18	17	15	14	14	14	12	12

- Prix Spéciaux aux 2^{ème} catégories : Grille 305/10

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	62	53	46	38	26	21	18	15	14	12

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1525 €.

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC et du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la Médiathèque - Place Anne de BRETAGNE.
L'accès sera fléché.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le 1^{er} coureur 2^{ème} Catégorie de l'épreuve
- Le vainqueur du classement « Meilleur Grimpeur »

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 12. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

PRELEMINAIRES DE DEPART - PLACE ANNE DE BRETAGNE

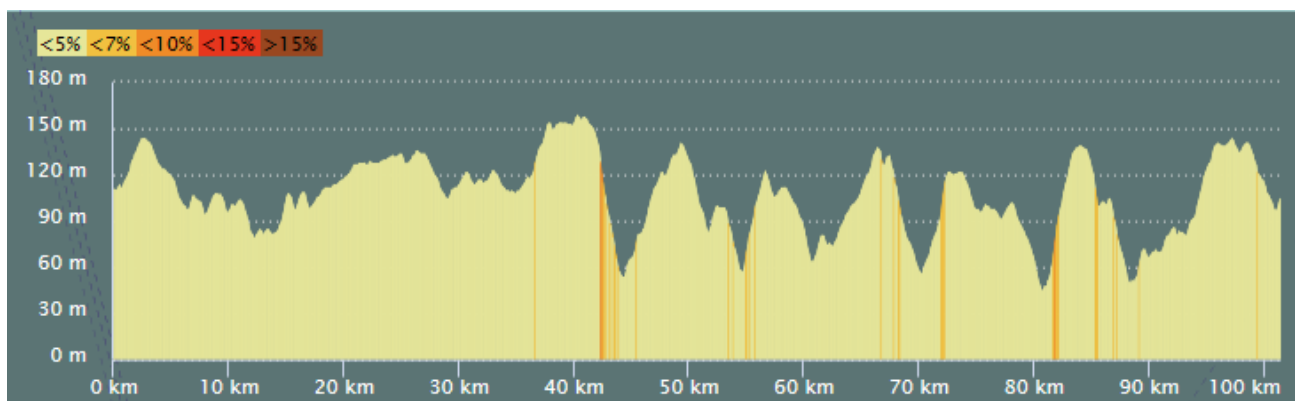
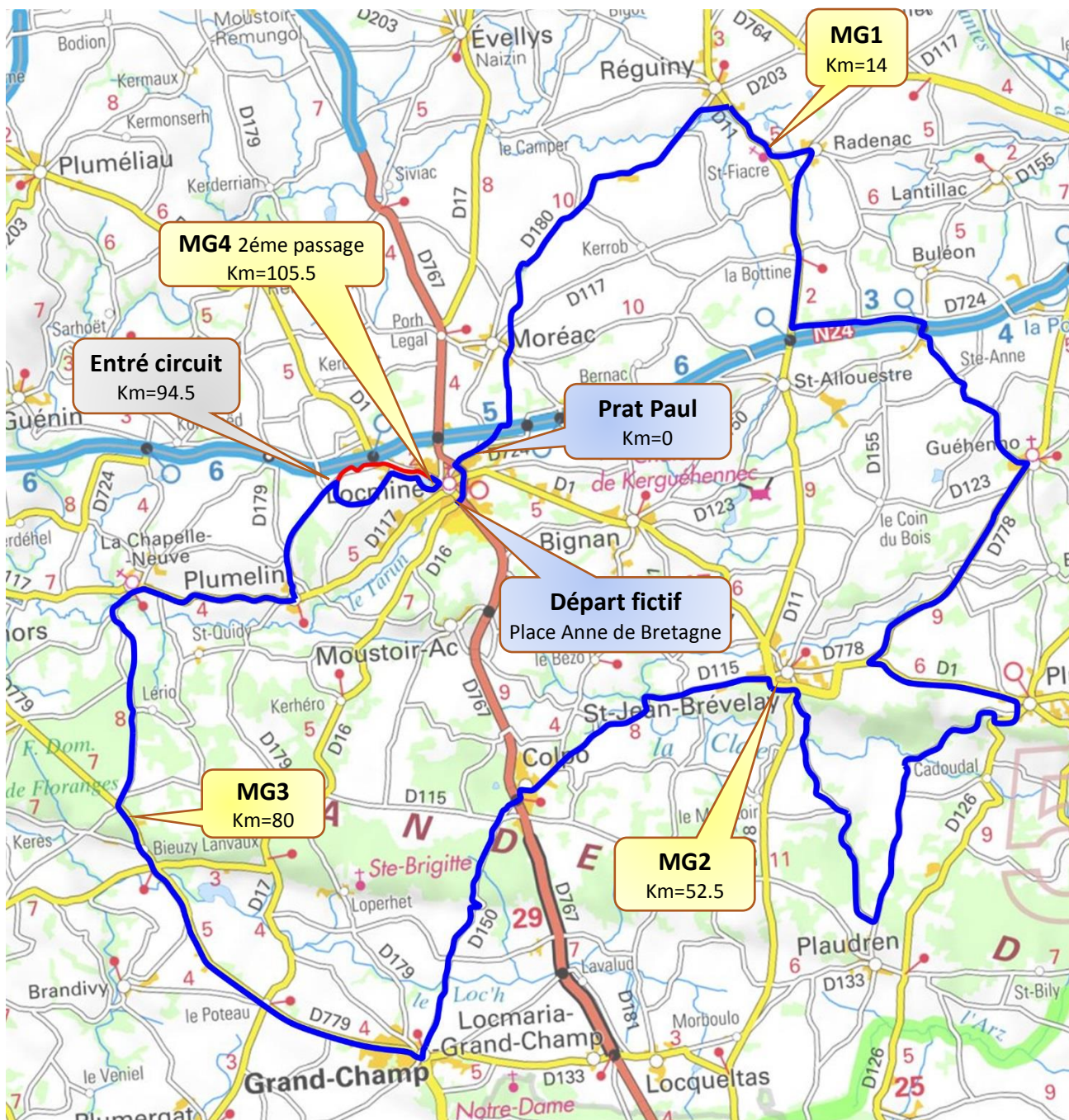
- ❑ 12 h 00 : Remise des dossards à la Médiathèque - Place Anne de BRETAGNE
- ❑ 12 h 15 : Réunion du Collège des Arbitres la Médiathèque - Place Anne de BRETAGNE
- ❑ 12 h 30 : Réunion des directeurs sportifs à la Médiathèque - Place Anne de BRETAGNE
- ❑ 13 h 40 : Départ Fictif à la Place Anne de BRETAGNE
- ❑ 13 h 45 : Départ réel lancé à la sortie de Locminé (km0) en direction de Moréac lieu dit « PRAT-PAUL »



KM 2.5 BEAULIEU / ROND POINT PRIS PAR LA GAUCHE



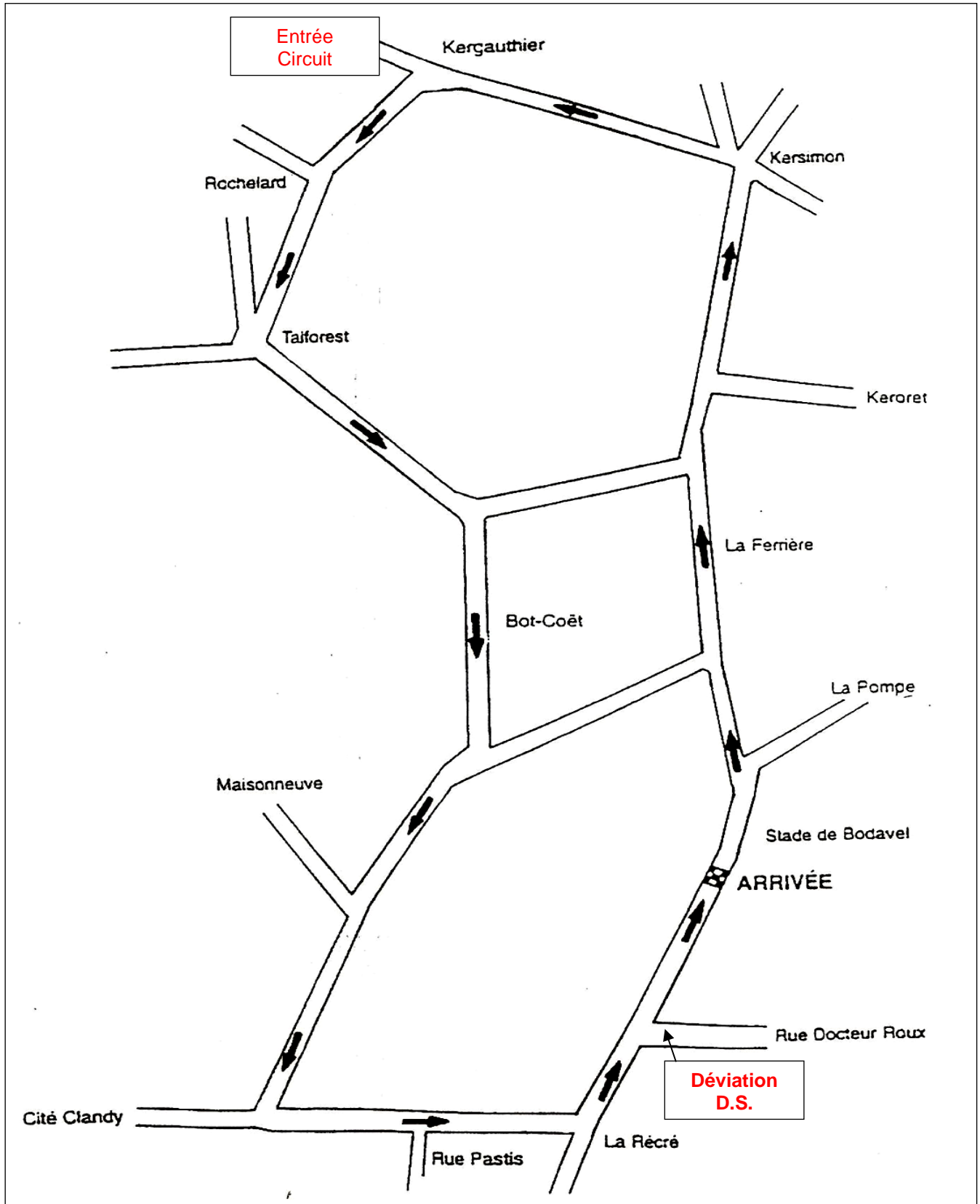
PARCOURS EN LIGNE



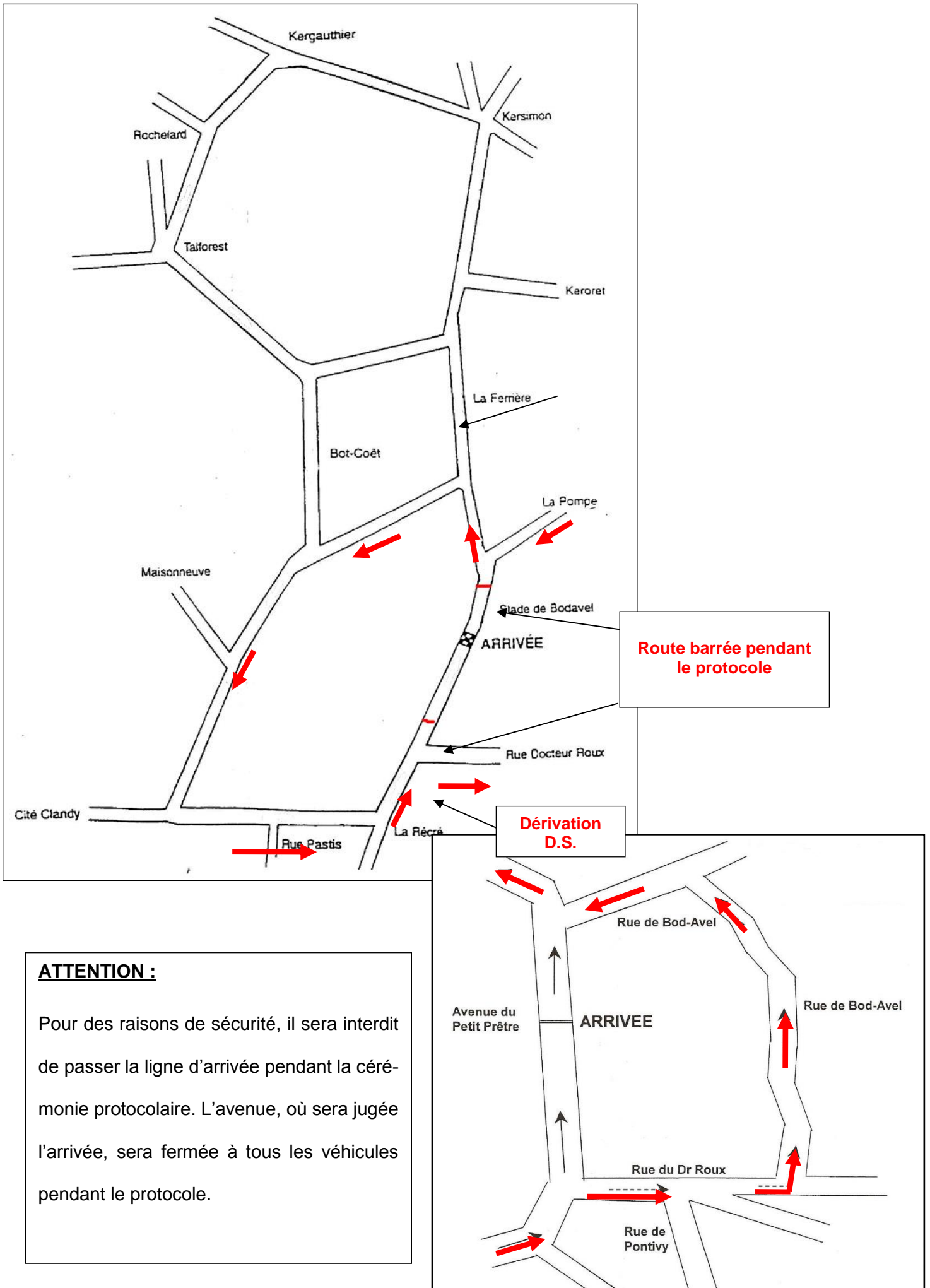
FFC		Itinéraire course de la 40ème FLECHE DE LOCMINE			FFC	
Dimanche 24 mars 2019						
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisée par l' Olympique Cycliste de Locminé						
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h	
		Fait	Restant			
D16	DEPART FICTIF – PLACE ANNE DE BRETAGNE			13:40	13:40	
D16	Rond-point n°1 prendre en face					
D16	Boulevard Duguesclin					
D16	Rond-point n°2 prendre en face					
D16	Rond-point n° 3 prendre à droite					
D117	Direction Moréac vers départ réel au lieu-dit "Prat Paul" Départ réel Prat-Paul continuer tout droit	0.0	153.8	13:45	13h45	
	Rond-Point par la gauche, vers Bonvallon, Kerjosse Rue du Clandy	2.3	151.5	13:48	13:48	
	Rond- point en face, rue du Goharnec	3,8	150,0	13 :50	13 :50	
C1	Traversée du lieu-dit Bourneuf, direction Réguiuny	5.0	148.8	13:52	13:52	
C1	Traversée du lieu-dit "Logean"	8.8	145.0	13:58	13:57	
C1	Entrée dans Réguiuny, prendre 1ère à droite, rue du Lac	11.5	142.3	14:02	14:01	
D11	Au bout de la rue du Lac, au stop, prendre à droite la direction Radenac	12.3	141.5	14:03	14:02	
D11	A la sortie de Réguiuny, début de la montée du 1er grimpeur	13.0	140.8	14:04	14:03	
D11	▲ MG1 lieu-dit St Fiacre	14.0	139.8	14:06	14:05	
C1	Aussitôt après le grimpeur, prendre à gauche, direction Radenac.	14.1	139.7	14:06	14:05	
C1	Au panneau entrée dans Radenac, aller tout droit	14.7	139.1	14:07	14:06	
D117	Dans le bourg, prendre à droite direction Moréac	15.0	138.8	14:07	14:06	
D11A	A la sortie du bourg de Radenac, prendre à gauche direction St Allouestre.	15.8	138.0	14:08	14:07	
D11	Au bout de la route au stop, prendre à gauche, direction ST Allouestre	16.5	137.3	14:09	14:08	
D11	Traversée du lieu-dit "la bottine"	17.8	136.0	14:11	14:10	
D724	Prendre à gauche, avant le pont de la RN24, route parallèle à la 4 voies vers Buléon	19.7	134.1	14:14	14:13	
D155	Entrée dans le lieu-dit "le Maigris", prendre à droite, passage au-dessus de la RN24, direction Guéhénno	23.0	130.8	14:19	14:17	
D165	Après le pont, prendre à gauche, direction Guéhénno	23.1	130.7	14:19	14:18	
D165	Au rond-point, prendre à droite, direction Guéhénno	23.4	130.4	14:20	14:18	
D165	Traversée du lieu-dit "Ste Anne" aller tout droit vers Guéhénno	24.8	129.0	14:22	14:20	
D165	Entrée de Guéhenno	27.7	126.1	14:26	14:24	
D778	Au carrefour Josselin - St Jean Brévelay, prendre à droite direction St Jean Brévelay	28.0	125.8	14:27	14:25	
D778	Traversée du carrefour "Kerhello", aller tout droit vers St Jean Brévelay	31.5	122.3	14:32	14:30	
D1	Au carrefour le "Talrun", prendre à gauche direction Plumelec	35.0	118.8	14:37	14:35	
D1	A l'entrée dans Plumelec, après établissement Gabillet	39.0	114.8	14:43	14:40	
D126	Prendre à droite, rue de la salette,	39.2	114.6	14:43	14:41	
V7	Au bout de la rue de la salette, prendre à droite ZA Prassun vers Plaudren, descente très rapide sur 3 kms	39.5	114.3	14:44	14:41	
C6	Traversée du village "kergonan" aller tout droit vers Plaudren	43.2	110.6	14:49	14:46	
D182	Au carrefour, "Kermiser", prendre à droite direction St Jean Brévelay	45.7	108.1	14:53	14:50	
D182	Traversée du village "Guerihuel", aller tout droit direction St Jean Brévelay	48.5	105.3	14:57	14:54	
D182	Début de l'ascension du 2ème grimpeur vers St Jean Brévelay	51.5	102.3	15:02	14:58	

FFC		Itinéraire course de la 40ème FLECHE DE LOCMINE		FFC	
Dimanche 24 mars 2019					
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisée par l' Olympique Cycliste de Locminé					
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h
		Fait	Restant		
D182	▲ MG2 200M avant le panneau agglomération St Jean Brévelay	52.5	101.3	15:03	15:00
D778	Entrée au panneau St Jean Brévelay, prendre à droite vers le 1 ^{er} rond-point	52.6	101.2	15:03	15:00
D778A	Au rond-point, prendre à gauche, la direction Colpo	52.8	101.0	15:04	15:00
D115	Au 2ème rond-point, prendre à gauche, la direction Colpo - Grand Champ	53.6	100.2	15:05	15:01
D115	Traversée du carrefour "roched", aller tout droit vers Colpo	56.6	97.2	15:09	15:05
D115	Au panneau entrée Colpo, tout droit vers centre bourg	60.6	93.2	15:15	15:11
D115	Après l'église, au rond-point, aller tout droit , et au carrefour , prendre à gauche direction Grand Champ	61.3	92.5	15:16	15:12
D115	Passer sous le pont et au rond-point, prendre à droite direction Grand Champ	61.7	92.1	15:17	15:13
D150	Au carrefour, aller tout droit, direction Grand Champ	62.3	91.5	15:18	15:14
D150	Descente rapide et sinueuse au lieu-dit "Botségalo"	64.4	89.4	15:21	15:17
D151	Entrée agglomération, au panneau Grand Champ	68.7	85.1	15:28	15:23
D152	Après l'église, prendre à droite, direction Bieuzy-Lanvaux Baud	69.2	84.6	15:28	15:23
D153	Au rond-point le poteau, aller tout droit, direction Baud	73.5	80.3	15:35	15:30
D779	Entrée dans village Bieuzy-Lanvaux, au panneau début du 3ème grimpeur	78.0	75.8	15:42	15:36
D779	▲ MG3 en haut de Bieuzy	80.0	73.8	15:45	15:39
C2	Après le grimpeur, au carrefour lieu-dit "Chanticoq", prendre à droite la direction la Chapelle Neuve	80.1	73.7	15:45	15:39
D189	Traversée du lieu-dit "Kergoasmat" direction la Chapelle Neuve	82.5	71.3	15:48	15:42
D189	Entrée agglomération, au panneau la Chapelle Neuve	86.0	67.8	15:54	15:47
D117	A droite dans le centre prendre la direction PLUMELIN	86.6	67.2	15:54	15:48
D117	Au panneau entrée agglomération PLUMELIN	90.8	63.0	16:01	15:54
	Après l'église, face à la Mairie prendre à gauche la rue des Palmiers	91.1	62.7	16:01	15:55
D179	Au bout de la rue des palmiers, prendre à gauche la direction Remungol	91.4	62.4	16:02	15:55
D179	Au carrefour, lieu-dit "petit casino" prendre la route à droite, direction lieu-dit Kergauthier	92.3	61.5	16:03	15:56
	Traversée du lieu-dit Kergauthier	93.9	59.9	16:05	15:59
	Entrée sur le circuit à Kergauthier, prendre à droite vers l'Arrivée	94.5	59.3	16:06	16:00
	Arrivée sur le circuit 6,9 km x 8 tours				
CT 8	1er passage sur la ligne d'arrivée,	98.6	51.3	16:12	16:05
CT 7	2ème passage sur la ligne d'arrivée MG4	105.5	48.3	16:23	16:15
CT 6	3ème passage sur la ligne d'arrivée	112.4	41.4	16:33	16:25
CT 5	4ème passage sur la ligne d'arrivée	119.3	34.5	16:43	16:35
CT 4	5ème passage sur la ligne d'arrivée	126.2	27.6	16:54	16:45
CT 3	6ème passage sur la ligne d'arrivée	133.1	20.7	17:04	16:55
CT 2	7ème passage sur la ligne d'arrivée	140.0	13.8	17:15	17:05
CT 1	8ème passage sur la ligne d'arrivée	146.9	6.9	17:25	17:14
	ARRIVEE	153.80	0	17:35	17:24

CIRCUIT FINAL DE LA FLECHE DE LOCMINE
-6 KM 900 -



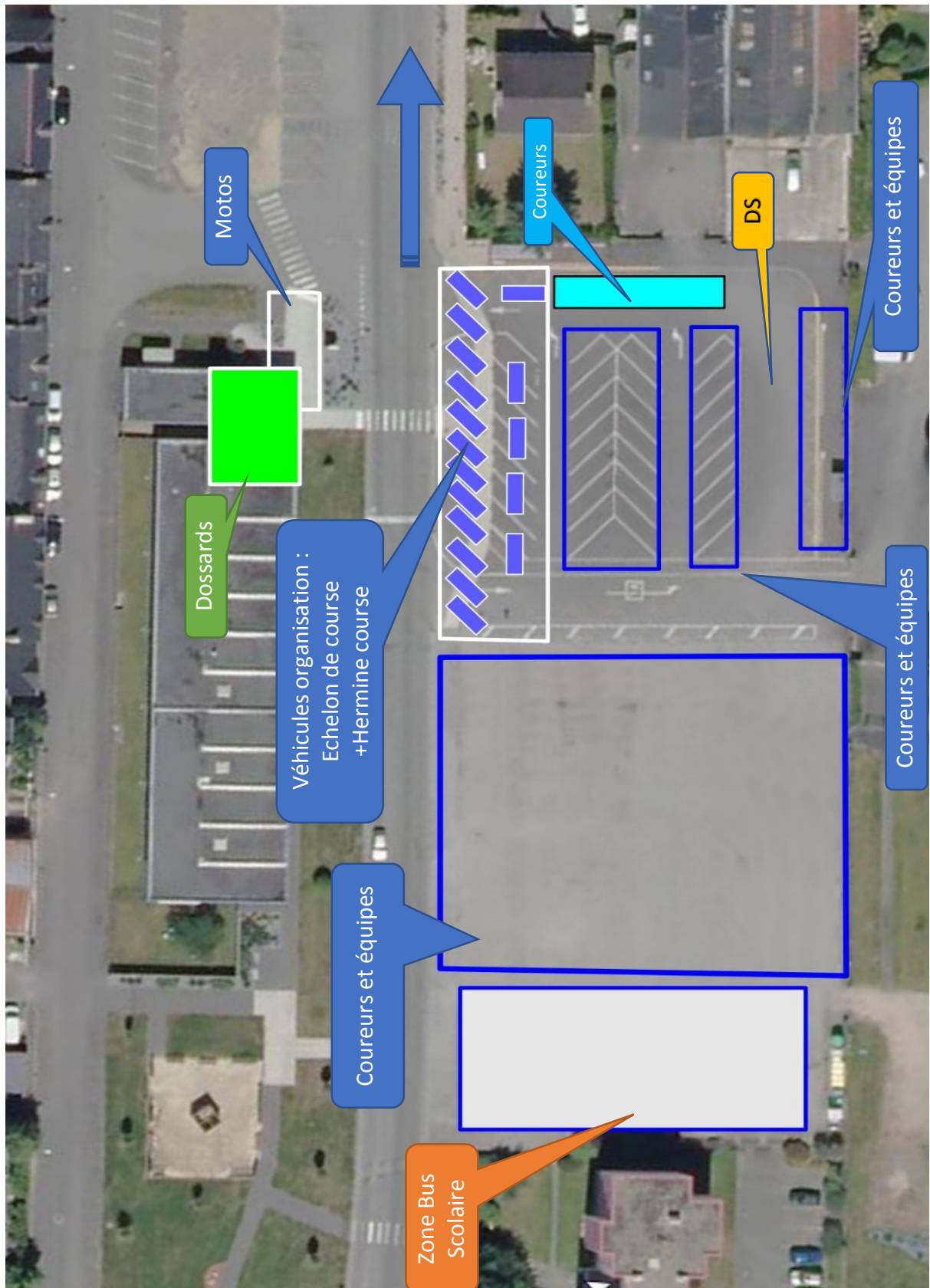
DERIVATION DES DIRECTEURS SPORTIFS ET TOUS LES VEHICULES



ATTENTION :

Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de passer la ligne d'arrivée pendant la cérémonie protocolaire. L'avenue, où sera jugée l'arrivée, sera fermée à tous les véhicules pendant le protocole.

PARKING ET ZONE DE DEPART



PRECAUTIONS A PRENDRE

- Km 1.5 Prendre rond-point par la gauche.
- ☒ Km 5 Moréac : du bas de la rue du Goharnec jusqu'au Boug-neuf route étroite sur 1 km
- ☒ Km 35 Au carrefour de Talrun, îlots directionnels prendre à Gauche direction Plumelec.
- ☒ Km 39,50 ZA Prassun Plumelec vers Plaudren, descente rapide sur 3 km.
- ☒ Km 45,70 Au carrefour « Kermiser » prendre à droite vers St Jean Brévelay.
- ☒ Km 61 Traversée de l'agglomération Colpo, contournement de l'église, rond-point, aménagements diverses et rond point à nouveau.
- ☒ Km 64,40 Descente rapide et sinueuse lieu dit « Botségalo »
- ☒ Km 69 Traversée de l'agglomération de Grand champ.
- ☒ Km 80 3ème grimpeur Chanticoq à droite direction la Chapelle-Neuve, sur 6 kms route sinueuse et moins large.
- ☒ Km 91 Traversée de l'agglomération de Plumelin, îlot directionnel et virage à gauche de suite.

LISTES DES HOPITAUX

- Hôpital CHUBERT (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)
20, boulevard Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES
Téléphone :02 97 01 41 41 (accueil)
02 97 01 41 30 (Urgences)
- Centre Hospitalier de Noyal-Pontivy
Téléphone :02 97 28 40 40 (Accueil)

